

Conseil communal de Lomme
Séance du samedi 10 septembre 2022

Procès-verbal

SOMMAIRE

-	Appel nominatif des membres du Conseil Communal.....	2
-	Élection du Maire	3
2022/62	Détermination du nombre d'adjoints au Maire et modalités de dépôt des listes	13
-	Élection des adjoints	13
2022/63	Délégation accordée au Maire délégué en vertu de l'article L 2511-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.....	16

*Le Conseil communal s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Lomme le samedi 10 septembre 2022
sous la présidence de Madame Mauricette GOURDIN, doyenne d'âge du Conseil.*

La séance est ouverte à 10 heures 15.

M. CAREMELLE. - Avec près d'un quart d'heure de retard – mais je vois qu'il y a déjà beaucoup d'ambiance et de bonne humeur avec toutes les personnes et amis présents pour ce moment très particulier de notre Conseil communal extraordinaire du samedi 10 septembre –, j'ai le plaisir de vous accueillir pour ce moment fort de la Ville, avec un mot pour mon ami Roger VICOT, qui, vous le savez, a été élu largement et brillamment Député de la 11^e circonscription, et qui, pour le coup, évidemment, est démissionnaire du poste de Maire.

Nous aurons à l'ordre du jour ce matin un certain nombre de points importants, dont :

- l'élection du Maire de Lomme ;
- une délibération portant sur la détermination du nombre d'adjoints délégués de la ville ;
- l'élection des adjoints ;
- une délibération technique conférant au Maire une délégation importante pour pouvoir gérer la Ville.

J'ouvre la séance et je cède à Mauricette GOURDIN, notre doyenne au Conseil communal, la présidence de la séance pour lancer ce Conseil communal extraordinaire.

(Madame GOURDIN prend place au fauteuil de la présidence.)

Nous aurons besoin aussi de Lucas WACRENIER, le plus jeune d'entre nous, en tant que secrétaire de séance.

(Monsieur WACRENIER prend place à la tribune.)

Je demande à Monsieur Lucas WACRENIER de procéder à l'appel nominal.

Bon Conseil !

- APPEL NOMINATIF DES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL

(Monsieur Lucas WACRENIER procède à l'appel nominal des élus.)

Sont présents : Mauricette GOURDIN, Monique LEROY, Marie-Pierre SEGOND, Serge THERY, Alain GRILLET, Michel VANHEE, André BUTSTRAEN, Valéria GRASSELLI, Claudie LEFEBVRE, Philippe LEMIERE, Roger LAURENT, Nouria BELAYACHI, Bouchta DOUICHI, Muriel SERGHERAERT, Roger VICOT, Olivier CAREMELLE, Cécile MESANS, Isabelle CAMBIER, Delphine BLAS, Jean-Christophe LIPOVAC, Anne LEDUC, Lucas LEROY, Aro RATSIMIALARIVO, Stéphanie MORELLI, Karima HARIZI, Romain FYVEY, Lucas WACRENIER, Vincent DHELIN, Véronique DELEPLANQUE, Joffrey LEROY, Jérôme FRANCIN, Victoria GODEFROOD-BERRA, Maxime MOULIN, Claire ZYTKA-TARANTO, Nicolas GROSSE.

- **ÉLECTION DU MAIRE**

Mme GOURDIN.- Mesdames, Messieurs, chers collègues, bonjour.

Les 35 conseillers sont présents, le quorum est donc atteint.

J'informe tout d'abord le Conseil que Madame Nathalie LAPERE, élue sur la liste « Faire respirer Lomme », a présenté par courrier du 18 juillet 2022 sa démission de son mandat de Conseillère communale.

Le candidat venant immédiatement après sur la liste concernée, Monsieur Nicolas GROSSE, est donc appelé à remplacer Madame Nathalie LAPERE au sein de notre Conseil communal.

Monsieur Nicolas GROSSE est installé dans ses fonctions de Conseiller communal. Bienvenue, Monsieur.

Je vous rappelle les dispositions applicables à l'élection du Maire dans le Code général des collectivités territoriales :

Article L. 2122-4 – alinéa 1 :

« Le Conseil municipal élit le Maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue. Nul ne peut être élu Maire s'il n'est âgé de 18 ans révolus. »

Article L. 2122-7 :

« Le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ».

Avant de procéder à l'élection, je vous propose de désigner les deux autres membres les plus jeunes comme assesseurs : Joffrey LEROY et Romain FYVEY.

J'invite le Conseil à procéder à l'élection du Maire, et demande aux représentants des groupes et listes les candidats à la fonction de Maire et les invite à s'exprimer.

Monsieur VICOT, souhaitez-vous prendre la parole ?

M. VICOT.- Oui, Madame la Présidente.

Au nom du groupe Socialistes, Écologistes et Citoyens, je propose la candidature de Monsieur Olivier CAREMELLE.

Mme GOURDIN.- Monsieur VANHEE, souhaitez-vous prendre la parole ?

M. VANHEE.- Le groupe Communiste ne présentera pas de candidat.

Mme GOURDIN.- Madame DELEPLANQUE, souhaitez-vous prendre la parole ?

M. DHELIN.- C'est moi qui vais prendre la parole au nom du groupe des Écologistes. Nous proposons la candidature de Véronique DELEPLANQUE.

Mme GOURDIN.- Madame GODEFROOD-BERRA, souhaitez-vous prendre la parole ?

Mme GODEFROOD-BERRA.- Notre groupe Faire respirer Lomme a choisi de ne pas présenter de candidat.

Mme GOURDIN.- Monsieur MOULIN, souhaitez-vous prendre la parole ?

M. MOULIN.- Pas spécialement, Madame. *(Rires)*

Mme GOURDIN.- Nous avons deux candidats :

- Monsieur Olivier CAREMELLE ;
- Madame Véronique DELEPLANQUE.

Mesdames et Messieurs, on vous distribue des bulletins, je vous remercie de préparer votre bulletin en y inscrivant le nom et le prénom du candidat que vous souhaitez élire.

(Distribution des bulletins)

Est-ce qu'un conseiller souhaite prendre la parole ?

Mme DELEPLANQUE.- Oui.

Monsieur le Député, Monsieur le premier adjoint, chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Les dernières élections départementales et législatives ont vu la victoire de la Gauche rassemblée à Lomme et votre élection, Monsieur le Député. Vous vous êtes d'ailleurs réjoui de ce rassemblement, et c'est cette dernière élection qui a fait que nous sommes aujourd'hui réunis pour élire un nouveau Maire.

Alors, sans doute, les Lommois se demandent-ils pourquoi, aujourd'hui, cette même Gauche ne sera pas rassemblée pour élire un nouveau Maire et gouverner notre Ville. Nous leur devons des explications.

Ce rassemblement de forces politiques différentes dans ce qu'on appelle un « contrat de gestion municipale » demande le respect de plusieurs conditions :

- d'abord, le respect des identités de chacun, identités qui s'expriment au premier tour avec des idées et des priorités de chacun ;
- ensuite, la capacité de discuter, de faire des compromis et d'acter des désaccords sans que cela empêche de travailler ensemble ; c'est ce que les Socialistes et les Écologistes ont fait en 2001 et en 2014 avec le succès que l'on connaît.

En 2020, nous avons présenté une liste écologiste au premier tour pour l'élection municipale, car nous avons des désaccords sur trois sujets importants que nous rappelons rapidement.

D'abord, nous pensons qu'il faut construire des logements avec une densité moins importante que celle proposée aujourd'hui, notamment sur les Rives de la Haute-Deûle. La densité actuelle des logements au Marais et Mont-à-Camp ne permet pas de respecter le nombre minimum de mètres carrés d'espaces verts préconisé par l'OMS. Nous devons construire, mais nous devons aussi donner aux Lommois et aux Lommoises un cadre de vie agréable et sain, en

augmentant de manière importante les espaces verts dans notre ville. Les Rives de la Haute-Deûle sont l'occasion qui ne se représentera pas et ce ne sont pas les deux hectares qui seront prévus pour répondre à ce besoin.

Ensuite, vous avez opté pour une démocratie participative par projet. Nous pensons qu'il faut associer les citoyens dans la durée à la gestion de notre Commune en faisant comme dans toutes les grandes villes, dont Lille, à savoir des conseils de quartier où sont discutés tous les projets du quartier. Vous dites que cela ne fonctionne pas à Lomme. Nous vous répondrons qu'il faut se donner les moyens avec une animation, un secrétariat et un budget dédié. Face à la crise démocratique que nous traversons, cette participation des habitants doit être un moyen d'intéresser à nouveau les citoyens à la vie de la cité.

Enfin, l'été que nous avons connu nous rappelle la dure réalité de la crise climatique et son lot de canicules et d'inondations. Il y a urgence absolue à limiter nos consommations d'énergies fossiles et nos émissions de gaz à effet de serre. Il y a priorité absolue à isoler notre patrimoine municipal, et en cela, nos programmes diffèrent, même si, depuis l'élection, nous avons pu voir des changements dans vos orientations, puisque les projets de nouveaux bâtiments semblent être repoussés au prochain mandat et que nous attendons le diagnostic thermique de notre patrimoine.

Ce sont trois différences majeures de notre vision sur notre Commune qui nous différencient lors de cette élection municipale.

Pour rappel, au lendemain du premier tour de cette élection, après le premier rendez-vous, vous avez refusé toute discussion, tous compromis, et vous avez décidé de négliger les presque 20 % de Lommois qui avaient exprimé leur préférence pour notre programme plus écologiste.

Voilà pourquoi la Gauche ne sera pas rassemblée aujourd'hui à Lomme pour l'élection de notre nouveau Maire.

Faute d'accord pour une Gauche rassemblée à Lomme, nous présentons donc, comme en 2020, une candidate à l'élection.

Monsieur le premier adjoint, candidat au poste de Maire, n'y voyez aucune marque de défiance personnelle à votre rencontre. Nous espérons que vous entendrez l'aspiration légitime des Lommois pour une ville qui se transforme plus vite et de manière plus radicale pour être au rendez-vous du XXI^e siècle qui devra être plus écologique, comme vous le savez.

Comme depuis 2020, nous soutiendrons les politiques qui nous semblent être bonnes pour les Lommois et les Lommoises, et notamment les politiques sociales, éducatives et culturelles, car elles constituent notre histoire commune de solidarité dans notre ville.

Nous continuerons d'être forces de propositions constructives à chaque fois que les projets et les engagements de la Ville ne seront pas à la hauteur des crises climatiques et sociales que nous traversons. Nous serons toujours au rendez-vous pour contribuer à la transformation écologique et sociale de notre ville.

Je vous remercie.

Mme GODEFROOD-BERRA.- Puis-je prendre la parole, Madame GOURDIN ?

Mme GOURDIN.- Oui.

Mme GODEFROOD-BERRA.- Madame le Maire, Monsieur le Député, chers collègues,

À quelques minutes de l'installation du nouveau Maire, notre groupe Faire respirer Lomme est dans l'expectative par rapport au nouveau Maire de Lomme. Nous n'avons pas d'a priori à son égard, quelle que soit l'issue du vote. En revanche, nous avons des attentes, et notamment celle de l'écoute et d'un dialogue constructif.

Dans un contexte de crise sanitaire, économique, et face aux nombreux défis environnementaux, l'heure ne peut être qu'à la construction collective pour un mieux vivre à Lomme, pour une défense des intérêts des Lommois, et uniquement des Lommois.

Enfin, si vous me le permettez, j'aurai un mot pour notre collègue Nathalie LAPERE, à qui je tiens à exprimer tous mes remerciements et ma gratitude pour ses deux années d'engagement en qualité d'élue au sein du groupe Faire respirer Lomme, et j'en profite naturellement pour souhaiter la bienvenue à notre collègue Nicolas GROSSE, qui fera preuve d'autant d'engagement.

Je vous remercie.

Mme GOURDIN.- Est-ce que quelqu'un souhaite prendre la parole ?

M. VANHEE.- Oui, merci, Madame.

Chers collègues, Monsieur le Député VICOT, Madame AUBRY, Monsieur GHERBI, l'ensemble des élus ici présents, Mesdames et Messieurs,

Depuis maintenant plus de deux ans, les élus Communistes travaillent au sein de la majorité communale pour améliorer les conditions de vie des Lommois.

Dès fin 2019, nous avons souhaité rencontrer Roger VICOT et Olivier CAREMELLE afin d'établir un accord politique en vue des élections communales de 2020. L'objectif était, dans un premier temps, de rassembler toutes les forces de Gauche ; seul le Parti Socialiste a accepté de nous rencontrer, et c'est ainsi que de réunion en réunion, nous avons pu élaborer un programme politique dans un esprit de concertation et d'écoute réciproque.

Pour nous, Communistes, le développement des services publics, une ville apaisée et en transition, des relogements dignes et adaptés pour tous, l'égalité sociale et culturelle, la gratuité des transports, une ville éducative, etc. étaient un préalable à tout accord.

Roger VICOT est un redoutable négociateur. Nous avons eu des échanges vifs, parfois tendus, mais cela a permis de porter ensemble un programme à la hauteur des espérances des Lommois. Le beau score de cette élection en témoigne.

Ce rassemblement de la Gauche, souhaité par une large partie des habitants de Lille, Lomme et Hellemmes nous a permis la réélection au poste de Maire de Martine AUBRY, de Franck GHERBI, tous deux ici présents, et de Roger VICOT.

Depuis juin 2020, les élus majoritaires travaillent sereinement, avec considération, pour mettre en œuvre et avancer dans notre programme et nos engagements. Lors des dernières élections législatives, un large rassemblement a vu le jour : la France Insoumise, le Parti Socialiste, Europe Écologie Les Verts et le Parti Communiste. Cette union a permis de présenter des candidats communs sous la bannière de la NUPES. Cela a sûrement contribué à l'élection de Roger VICOT et ainsi reconquérir la circonscription perdue en 2017.

Nous tenons à nouveau à le féliciter pour la belle campagne qu'il a menée et beaucoup de joie dans ses nouvelles fonctions nationales, tout en restant, bien évidemment, présent sur la commune et au sein de ce Conseil communal. Nous tenons

également à le remercier pour le travail que nous effectuons depuis deux ans pour améliorer ensemble la vie quotidienne des Lommois.

Notre groupe souhaite poursuivre son action au sein de la majorité dans un esprit de respect réciproque.

Le groupe Communiste, Républicain et Citoyen soutient la candidature d'Olivier CAREMELLE au poste de Maire présentée par le groupe majoritaire.

Merci de votre écoute.

Mme GOURDIN.- Monsieur MOULIN, souhaitez-vous prendre la parole s'il vous plaît ?

M. MOULIN.- Pas spécialement maintenant. (*Sourires*)

Mme GOURDIN.- Vous pouvez constater que l'urne est bien vide.

À l'appel de votre nom, je vous remercie de déposer votre bulletin dans l'urne.

(Il est procédé au vote à bulletin secret.)

Mme GOURDIN.- Nous allons maintenant procéder au dépouillement. Je demande donc à Joffrey LEROY et à Romain FYVEY de bien vouloir m'assister.

(Il est procédé au dépouillement des bulletins.)

Mme GOURDIN.- Je vous donne les résultats du scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 35
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 4
- Nombre de suffrages exprimés : 31
- Majorité absolue : 16

Ont obtenu :

- Monsieur Olivier CAREMELLE : 27 voix ;
- Madame Véronique DELEPLANQUE : 4 voix.

Monsieur Olivier CAREMELLE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé Maire. (*Vifs applaudissements.*)

Mme GOURDIN.- Monsieur le Maire, je vous remets l'écharpe, et vous donne la présidence de la séance.

(Monsieur Roger VICOT remet l'écharpe de Maire à Monsieur Olivier CAREMELLE, qui prend alors la présidence de la séance – Vifs applaudissements.)

M. VICOT.- Mesdames, Messieurs,

Je voudrais saluer, bien entendu, les nombreuses personnalités présentes : Martine AUBRY, Maire de Lille, bien entendu, parmi les Parlementaires, Martine FILLEUL, Sénatrice, Valérie CONSEIL, Conseillère départementale, ainsi que Didier MANIER, l'autre Maire associé de Lille, Franck GHERBI, et Bernard DEROSIER, son prédécesseur, ancien Parlementaire également, les Maires des communes avoisinantes, les nombreux élus lillois, hellemmois, lommois, les personnalités, les membres d'associations, très nombreux, à tous les étages de cette mairie. Bienvenue et merci à vous !

La première chose sera évidemment pour féliciter Olivier CAREMELLE, ici présent, nouveau Maire de Lomme, je le félicite chaleureusement, en reprenant une formule que beaucoup connaissent, que l'on emploie souvent et qui, finalement, est une formule tellement vraie qu'elle est irremplaçable, je lui dirai que le mandat de Maire est le plus beau des mandats. Il va le constater, mais il est déjà élu local à mes côtés depuis très longtemps, car il n'est plus si jeune que cela... moi non plus... *(Rires)*

C'est le mandat de la proximité, bien sûr, mais c'est surtout le mandat qui permet de peser réellement sur la réalité des choses, c'est le mandat qui permet de coconstruire avec les Lommoises et les Lommois, la population, avec les associations, c'est le mandat qui permet le partage de tous les instants, c'est une tâche absorbante mais passionnante ; c'est une tâche parfois épuisante, mais toujours gratifiante. Olivier, tu le constateras dans les jours qui viennent.

Je voudrais purger tout de suite un débat ; je ne savais pas que ce Conseil municipal extraordinaire serait l'occasion de refaire l'histoire ; je vais répondre très rapidement à Madame DELEPLANQUE, mais, finalement, c'est Michel VANHEE qui a mieux répondu que je ne l'aurais fait. Si vous êtes aujourd'hui à cette place dans le Conseil municipal, chère Madame – vous avez fait un parallèle entre l'élection législative où l'union de la Gauche s'est faite au premier tour et l'élection municipale de 2020 –, si l'union de la Gauche ne s'est pas faite au premier tour dès 2020, c'est tout simplement parce qu'un seul parti l'a refusée : le vôtre ! Voilà pourquoi nous en sommes là aujourd'hui.

Quant à la question absolument essentielle de la densité de construction en ville, d'abord, nous devons construire dans nos villes, et c'est là que vous êtes en contradiction avec votre propre idéologie : si on veut limiter, arrêter l'étalement urbain, c'est-à-dire les constructions à la campagne sur les terres agricoles, il faut construire en ville, que vous le vouliez ou non, parce que la demande de logement est là, donc la densité est nécessaire. Relisez les textes d'Europe Écologie Les Verts, je vous les ai déjà lus une fois en Conseil municipal ; ils disent exactement ce que nous défendons : la densité en ville et une densité encore plus importante dans les villes près des transports en commun, etc.

Et puis, je me permets de vous renvoyer à certains de vos collègues, et relisez ce que disait encore récemment Monsieur DOUCET, Maire de Lyon, qui tient un discours exactement identique au mien et qui dit qu'il faut absolument densifier dans les villes.

Je connais bien le Maire de Bordeaux, Pierre HURMIC, qui annonce des chiffres de 3 500 logements par an dans sa ville.

Densifier, densifier en ville, pour répondre à la demande, d'une part, et pour éviter l'étalement urbain, d'autre part, en milieu rural. Je vous renvoie à cela, mais je ne savais pas que nous aurions ce débat aujourd'hui ; ce n'est pas vraiment le débat d'aujourd'hui, mais je me permets de vous répondre.

Alors, je reviens, Olivier, à la seule question qui nous intéresse aujourd'hui : l'élection d'un nouveau Maire à Lomme.

Je disais que le mandat de Maire est le plus beau des mandats, probablement un des plus prenants, mais un des plus gratifiants. C'est aussi – je le pense sincèrement – un mandat qui, quelque part, nous dépasse et qui va au-delà de nos trajectoires personnelles, de nos destins individuels ; ce dont il est question ici, dans un mandat de Maire, c'est ce que nous portons, les valeurs que nous portons, et ce qui nous guide ici, à Lomme comme à Lille et à Hellemmes, ce sont des politiques équilibrées, assumées, sans mensonge ni posture, et qui mettent en avant la solidarité, l'écologie et le social, élément absolument indissociable, la main tendue à la culture, l'éducation et tout ce qui peut, quelque part, élever nos concitoyens, élever chacun d'entre nous.

Il y a beaucoup d'articles qui paraissent dans la presse à l'occasion de cette journée, à l'occasion de cette élection. Je le dis gentiment, je n'ai jamais fait partie et je ne ferai jamais partie de ces intermittents du spectacle qui fournissent de fausses adresses pour figurer sur telle ou telle liste municipale et qui ensuite donnent des leçons de présence dans la ville ; ce sont des postures. Ce qui nous intéresse, c'est la proximité, c'est le travail et c'est la présence effective et non pas les formules à l'emporte-pièce qui ne correspondent absolument à rien.

Aux Lommoises et aux Lommois, j'ai une déclaration à leur faire, j'ai simplement à leur dire qu'après toutes ces années, je les aime toujours autant et que je serai Député comme j'ai été leur Maire pendant 10 ans, je serai Député présent, je serai Député avec eux, je serai Député dans la ville, je serai Député pour la ville, je serai Député pour chacune et chacun d'entre eux et je serai Député pour chacune et chacun d'entre eux dans l'ensemble de la circonscription, bien entendu.

Et puis, un mot sur ce mandat de Maire qui s'achève ; ce n'est pas un mandat municipal qui s'achève, je reste élu à Lomme, je reste élu à Lille, bien entendu, mais un merci surtout à toutes les Lommoises, tous les Lommois, aux associations, aux élus de cette majorité qui m'ont tellement apporté durant ce mandat. Je pense que dans un mandat de Maire, et tu le verras, Olivier, on continue à apprendre tous les jours, parce que la ville change tous les jours, parce que la sociologie change tous les jours, parce que la société change tous les jours et que le mandat de Maire nous oblige à nous adapter en permanence, à nous réinterroger en permanence, à nous remettre en cause en permanence, et ce mandat de Maire m'a amené énormément en 10 ans, et tu le verras, Olivier, tu changeras énormément en 10 ans, parce que tu t'adapteras aussi à cette société qui nous demande de plus en plus, qui exige de plus en plus des élus, et notamment des Maires, qui sont les premiers élus de proximité.

Alors, grand merci aux Lommoises, aux Lommois, à l'ensemble des partenaires que j'ai côtoyés durant ces 10 ans, grand merci à cette majorité qui m'a élu plusieurs fois, grand merci à tous et, bien entendu, je reste avec vous, désormais comme Député, en courroie de transmission, mais toujours parmi vous et aux côtés d'Olivier CAREMELLE, désormais Maire de Lomme.

Merci ! (*Vifs applaudissements*)

(Deux bouquets sont remis à Monsieur Roger VICOT et Monsieur Olivier CAREMELLE. Applaudissements.)

(Monsieur Olivier CAREMELLE prend place à la tribune.)

M. LE MAIRE. - Merci à toutes et à tous.

Merci, cher Roger, de ce discours vivifiant et pugnace – je le dis toujours avec le sourire – qui te caractérise bien.

Madame la Maire de Lille, chère Martine AUBRY,

Monsieur le Député, cher Roger,

Madame la Sénatrice, chère Martine FILLEUL,

Madame et Monsieur les Conseillers départementaux,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Chères Lommoises et Chers Lommois,

Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de Maire, je voulais d'abord, Monsieur GROSSE, vous féliciter pour votre entrée au Conseil municipal, avoir un petit mot pour Madame LAPERE aussi, qui a œuvré au sein du Conseil ; j'ai travaillé un petit peu avec elle sur la ville. Il est important pour moi de souligner votre entrée au Conseil, mais qui sera dans l'esprit qui est le nôtre avec l'équipe municipale ; il y a évidemment une majorité et une opposition et j'y reviendrai rapidement dans le propos que je vais vous tenir.

Je mesure la responsabilité qui m'est confiée aujourd'hui par vous, mes chers collègues, en vous remerciant. Cette responsabilité, je la prends avec humilité, sens du devoir, mais aussi avec une envie forte de continuer le travail engagé pour faire de notre cité une ville toujours plus innovante, résolument écologique, une ville que nous avons inscrite sur le chemin des transitions depuis 2015.

Être Maire, Roger vient de le dire, est une tâche immense à laquelle je vais me consacrer sans relâche, avec beaucoup d'effort et d'énergie, mais aussi beaucoup de cœur.

Je succède à Roger VICOT, Maire depuis 2012, élu en 2014 et largement réélu en 2020. Un Maire, un ami, un ami personnel, à qui je veux rendre un vibrant hommage, tant il a œuvré pour notre ville, tant il a contribué à sa transformation, tant je le sais, vous le savez aussi, il y est farouchement attaché.

Pendant ces 10 ans, il est toujours resté fidèle à ses convictions, à ses valeurs, à une certaine idée de la politique – comme on disait avant – avec une unique boussole : l'amélioration de la vie des Lommoises et des Lommois.

Cher Roger, je te remercie pour ta confiance pendant toutes ces années durant lesquelles nous avons partagé bien des combats politiques, gagnants souvent, moins gagnants quelquefois, nous avons travaillé et milité ensemble afin que les valeurs que nous partageons, la justice, l'égalité, la solidarité continuent de vivre sur la ville. C'est notre socle commun !

Aujourd'hui, et suite à ton élection en tant que Député, la voix des femmes et des hommes de notre circonscription sera portée haut et fort à l'Assemblée nationale pour que les aspirations sociales, économiques et écologiques des citoyens soient davantage entendues et s'inscrivent de manière concrète dans la vie de chacun.

Et dans le même temps, tu restes avec nous, tu restes parmi nous. Cela nous renforce et j'en suis ravi.

Je suis élu dans ce Conseil communal depuis de nombreuses années, en tant que Conseiller délégué – la réussite éducative, chère Charlotte, cela doit te parler – d'abord, puis d'adjoint – à l'éducation notamment mais pas uniquement – et enfin de premier adjoint, fruit de la confiance scellée entre Roger et moi.

J'ai, depuis, toujours cette passion de l'intérêt général, déjà au lycée, il y a quelques années – cher Roger, tu as eu la gentillesse de rappeler mon âge, presque –, cette passion de servir les habitants, la passion de la politique, des idées, du débat, voire un peu de l'écriture.

La politique, pour moi, c'est être utile aux autres, c'est confronter ses idées, c'est l'art de vivre ensemble au-delà des contradictions et des oppositions. Oui, la politique doit s'adapter aux temps modernes, mais sans perdre son âme dans la course à la vitesse, prisonnière de l'instant.

Avec Roger VICOT, pour synthétiser, nous nous sommes inscrits dans le temps long.

Les Lommoises et les Lommois aiment la fidélité, aiment la fidélité des idées et la proximité à chaque instant. C'est certainement la recette d'une politique qui rassemble et qui nous ressemble.

Notre projet politique, avec l'ensemble de l'équipe municipale dans sa diversité, dans toute sa diversité, porte cela dans son ADN.

La politique, c'est accueillir, c'est protéger, c'est aller de l'avant, c'est écouter celles et ceux qui sont dans la peine, parfois dans la détresse, et les aider, c'est écouter celles et ceux qui ont des idées, des projets, rêvent à un avenir meilleur, et les aider.

Être Maire, cher Roger, je l'ai vu en te voyant agir tous les jours, du lundi au dimanche – nous en plaisantions souvent, le dimanche à 15 heures, le dimanche à 16 heures, et la semaine qui redémarrait le lundi –, c'est être la première porte, c'est être aussi la dernière porte, c'est être l'ultime recours quelquefois.

Pour être Maire, il faut des valeurs – tu l'as dit –, des convictions, du caractère. Beaucoup d'entre vous me connaissent – j'espère –, je suis un homme de Gauche, je suis un Socialiste, je suis un humaniste, un homme qui aime les gens. Je suis aussi un Socialiste qui, depuis plus de 10 ans, a pris conscience des enjeux écologiques et climatiques sans rien céder sur les dimensions sociales de nos politiques. J'ai appris en travaillant avec toi, mon cher Damien. L'écologie et le social sont indissociables. C'est ce que nous faisons à Lomme avec Roger depuis des années.

Cher Roger, tu as décidé depuis 2015 de faire de Lomme une ville en TransitionS pour que notre cité et ses habitants prennent leur part dans la lutte contre le réchauffement climatique et anticipent des changements de comportement pour faire face aux urgences d'aujourd'hui. C'était quand même, il y a sept ans, une décision politique qui a engagé le Maire, qui a engagé l'équipe municipale, nos amis Verts y compris à l'époque, et qui se poursuit naturellement aujourd'hui.

Tout à Lomme et ailleurs nous incite à aller plus vite, plus loin, plus fort.

Face aux petits pas de l'État, voire à son inertie en la matière, mon cher Vincent, les collectivités se doivent d'être au rendez-vous pour montrer l'exemple et surtout proposer de changer de logiciel et nos comportements.

Tout nous appelle aujourd'hui à faire preuve de sobriété, qui ne doit pas être subie et encore moins pour celles et ceux qui vivent de peu.

Nous vivons en même temps un monde dans lequel il y a abondance de richesses, mais surtout abondance de pauvreté ; certains devraient s'en rappeler !

Maire, cher Roger, tu l'as dit, c'est un beau mandat. Je vais l'éprouver dans les jours à venir, dans les mois à venir et peut-être dans les années à venir. C'est le mandat de la proximité, du contact, de l'action concrète, des réalisations qui se voient et qui se touchent. C'est le mandat dont la responsabilité semble unique, mais dont le travail est partagé avec toute une équipe, la nôtre, et tous les agents qui font le service public.

L'équipe que nous composons avec Roger est solide, expérimentée, ouverte sur la ville et ses habitants. Nous nous inscrivons collectivement dans une continuité, un chemin tracé dans lequel j'assume tous les choix politiques que nous avons faits. Elle est là aussi, la continuité !

Évidemment, du travail reste à faire pour honorer tous nos engagements, même si beaucoup de projets sont déjà réalisés ou lancés.

Lommoises et Lommoises, vous nous avez élus pour honorer votre pouvoir, celui des citoyens. Vous nous avez élus sur notre programme « Lomme, naturellement », qui a comme piliers les transitions, les solidarités, l'éducation, la culture et la démocratie participative.

La ville se transforme. Pendant 10 ans, elle s'est transformée. Aujourd'hui par exemple avec les travaux en cours sur l'ancienne place du marché qui deviendra un espace nature en plein cœur de ville – il fallait quand même oser –, avec le lancement des travaux de la Fabrique des transitions dans l'ancienne gare, avec le projet RHD2 au Marais en lien avec Lille qui sera un exemple tout à fait innovant, chère Martine, de cohabitation entre l'homme et la nature...

Avec demain la maison de l'alimentation durable, la rénovation de nos bâtiments municipaux : Maison des Enfants, salle du Parc, piscine, espace Tisserands, la mise en place du revenu de transition écologique et toujours plus de mobilités durables...

Cela participera à l'amélioration de notre qualité de vie, mais je sais aussi qu'il nous faudra aller plus loin pour faire progresser nos conditions de vie, vos conditions de vie au sens large : l'accès au logement, l'amélioration du cadre de vie, la promotion de l'éducation, le soutien aux solidarités et à la culture... bref tout ce qui fait que Lomme est Lomme.

Voilà à la fois la continuité politique et le marqueur pour l'avenir.

La ville de Lomme, vous le savez, présente une autre particularité positive : associée à Lille et Hellemmes depuis plus de 20 ans, jamais, nous n'avons regretté ce choix pensé et assumé politiquement. 20 ans après, le débat autour de l'association est dépassé, seulement repris par celles et ceux qui ont peu ou rien à dire.

De fait et les faits nous donnent raison, nos destins liés ont produit le meilleur pour nos trois villes pour permettre à Lomme, en ce qui nous concerne, d'investir davantage, de conforter nos politiques sociales, éducatives, culturelles, écologiques, d'être toujours des Lommois tout en nous ouvrant à Lille.

Je ne méconnaissais pas en tant qu'historien les questions de l'identité, mais je le rappelle, l'association nous a enrichis politiquement sans nous diluer, et tout cela est extrêmement précieux. Il ne s'agit pas, ni hier ni aujourd'hui, que d'argent, de dotations, de mutualisation, mais de porter ensemble un projet politique, discuté ensemble, pensé ensemble, assumé ensemble et, pour le dire, gagné ensemble.

C'est un projet renouvelé dans lequel nous inscrivons nos villes, Lille-Lomme-Hellemmes, d'un pas assuré pour que les transitions s'accomplissent dans une démarche politique coconstruite avec les citoyens.

Ce qu'il se passe à Lille, Lomme et Hellemmes n'est pas neutre, car la démocratie représentative est questionnée tous les jours par la place faite aux citoyens.

Je voulais, chère Martine, cher Franck, avoir ces mots en votre présence ce jour pour souligner l'importance de cette continuité politique à cette échelle-là.

Alors oui, nous vivons des temps difficiles, dans lesquels la vie n'est pas simple pour beaucoup, des temps où parfois l'individualisme prime sur le collectif, des temps où le populisme nourrit l'intolérance, l'indifférence, des temps où la peur du lendemain obscurcit le présent.

À Lomme, nous cultivons tout ce qui nous rassemble plutôt que ce qui nous divise. Nous cultivons l'écoute, le respect des autres, la générosité, qui sont au cœur de la relation passée avec les habitants – Roger l'a dit dans son discours.

Nous sommes forts de ce que nous sommes, une ville ouverte, solidaire, optimiste – nous sommes optimistes.

Ce nouveau temps qui s'ouvre avec mon élection s'inscrit dans la continuité du contrat que nous avons passé avec vous, Lommoises et Lommois. Vous servir, servir cette ville, est pour moi la plus belle des missions.

Dans notre maison commune, dans laquelle nous sommes aujourd'hui rassemblés, je veux vous dire à vous, les responsables associatifs et les bénévoles, je veux vous dire à vous aussi, les enseignants, les acteurs de l'Éducation nationale, chers amis, si vous me permettez, proviseurs, à la mission première d'élever nos enfants, à vous citoyennes et citoyens, que nous sommes là toujours disponibles et toujours à votre écoute. Je ne le ferai pas seul, je le ferai avec l'équipe municipale, avec tous les agents de la Ville qui font chaque jour la force du service public, du service rendu au public.

Si vous me permettez un petit mot pour conclure, pour ma famille, pour mes parents ici présents, pour mon épouse et mes enfants. Je voulais vous remercier, pendant toutes ces années, de m'avoir supporté, dans les deux sens du terme : supporté pour me soutenir et supporté pour faire preuve de gentillesse à mon égard vu mon caractère toujours aimable...
(Rires)

Merci de votre soutien !

Vive Lomme ! Vive Lomme ! Vive Lomme ! *(Vifs applaudissements)*

(Interprétation de La Marseillaise par l'OHL)

2022/62 DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE ET MODALITES DE DEPOT DES LISTES

M. LE MAIRE.- Nous poursuivons ce Conseil avec deux délibérations importantes.

La première porte sur le nombre des adjoints au Maire délégué.

Je propose de fixer à 10 le nombre des adjoints au Maire et de déterminer rapidement les modalités de dépôt des listes de candidats aux fonctions d'adjoints au Maire de Lomme.

Que ceux qui souhaitent adopter cette délibération le manifestent en levant la main.

(La délibération 2022/62 est adoptée à l'unanimité.)

Merci.

- ÉLECTION DES ADJOINTS

M. LE MAIRE.- Appel à candidatures pour l'élection des adjoints : y a-t-il des groupes qui souhaitent déposer une liste d'adjoints ?

Mme BLAS.- Je propose une liste.

M. LE MAIRE.- Je donne lecture de la liste d'adjoints :

- Delphine BLAS
- Jean-Christophe LIPOVAC
- Muriel SERGHERAERT ;
- Michel VANHEE
- Karima HARIZI ;
- André BUTSTRAEN ;
- Claudie LEFEBVRE ;
- Bouchta DOUICHI
- Cécile MESANS ;
- Alain GRILLET.

Nous passons au vote. Je vous propose de voter la liste entière, bloquée.

(Distribution des bulletins)

(À l'appel de leur nom par Monsieur Lucas WACRENIER, secrétaire, les conseillers mettent leur bulletin dans l'urne présentée par l'appariteur. Il est procédé au vote à bulletin secret.)

M. WACRENIER.- Nous allons maintenant procéder au dépouillement.

(Il est procédé au dépouillement des bulletins par les scrutateurs : Joffrey LEROY et Romain FYVEY.)

M. LE MAIRE.- Le suspense est insoutenable. Je proclame les résultats du vote du Conseil communal pour l'élection des adjoints :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 35
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 7
- Nombre de suffrages exprimés : 28
- Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

La liste majoritaire « Lomme, naturellement » : 28 voix.

Je félicite les adjoints au Maire de cette qualité qu'ils viennent de trouver et me présente à vous pour leur remettre l'écharpe. *(Applaudissements)*

(Remise des écharpes à chacun des Adjoints. Après avoir reçu leur écharpe, les adjoints prennent place à la table des adjoints.)

Madame Delphine BLAS. *(Applaudissements)*

Monsieur Jean-Christophe LIPOVAC. *(Applaudissements)*

Madame Muriel SERGHERAERT. *(Applaudissements)*

Monsieur Michel VANHEE. (*Applaudissements*)

Madame Karima HARIZI. (*Applaudissements*)

Monsieur André BUTSTRAEN. (*Applaudissements*)

Madame Claudie LEFEBVRE. (*Applaudissements*)

Monsieur Bouchta DOUICHI. (*Applaudissements*)

Madame Cécile MESANS. (*Applaudissements*)

Monsieur Alain GRILLET. (*Applaudissements*)

M. LE MAIRE.- Vous l'aurez constaté, je ne ferai pas de commentaire exhaustif, beaucoup de continuité, un peu de changement parce qu'il fallait me remplacer et trouver un 10^e adjoint.

Je vous fais la lecture précise des délégations confiées aux adjoints et aux conseillers délégués, cela me semble important :

- Madame Delphine BLAS, 1^{er} adjointe en charge de la ville éducatrice et à hauteur d'enfants, de la Culture, du Patrimoine et du Développement des équipements culturels, de la ville numérique ;
- Monsieur Jean-Christophe LIPOVAC : 2^e adjoint en charge la Politique de Transition Écologique, Sociale et Économique ; de la Politique Air-Énergie-Climat et aux Sobriétés ; et à la Biodiversité ;
- Madame Muriel SERGHERAERT : 3^e adjointe en charge des Solidarités, de la Santé, de l'égalité femmes/hommes, de la coopération décentralisée ;
- Monsieur Michel VANHEE : 4^e adjoint en charge des Espaces Publics et de la Voirie ; Référent Délivrance ;
- Madame Karima HARIZI : 5^e adjointe en charge du Développement économique, du Commerce, de l'Artisanat, de Lomme Entreprendre, de la police des marchés, des braderies et activités foraines ;
- Monsieur André BUTSTRAEN : 6^e adjoint en charge du Monde associatif, des Sports, des Politiques du bien-être ;
- Madame Claudie LEFEBVRE, 7^e adjointe en charge des Finances, du CCAS, des Seniors, de l'évaluation des Politiques Publiques et de l'Habitat ; Référente Bourg ;
- Monsieur Bouchta DOUICHI, 8^e adjoint en charge de la Jeunesse, de la Citoyenneté, de l'Insertion, de la lutte contre le décrochage scolaire, de la prévention de la délinquance, de la Maison du Citoyen et des Solidarités ; Référent Mitterie
- Madame Cécile MESANS, 9^e adjointe en charge du logement et de l'hébergement d'urgence ; Référente Marais ;
- Monsieur Alain GRILLET, 10^e adjoint en charge de la Démocratie Participative et du Budget Participatif, des Ressources Humaines, des Commissions paritaires, de l'E-Administration, de Qualivilles et des cyber-espaces.

Conseillers délégués :

- Madame Mauricette GOURDIN, Conseillère Communale déléguée aux Animations personnes âgées ;
- Madame Monique LEROY, Conseillère Communale déléguée aux Fêtes et Cérémonies, soutien au monde associatif ;
- Madame Marie-Pierre SEGOND, Conseillère Communale déléguée à l'École de Coupe et Couture ;
- Monsieur Serge THERY, Conseiller Communal délégué aux Travaux, au stationnement, aux Cimetières et à l'État Civil ;

- Madame Valéria GRASSELLI, Conseillère Communale déléguée à la Petite Enfance ;
- Monsieur Philippe LEMIERE, Conseiller Communal délégué à l'Accessibilité, au Handicap, au Programme « Vivre la Ville » ;
- Monsieur Roger LAURENT, Conseiller Communal délégué à Ville zéro déchets, transition énergétique et citoyenne et précarité énergétique ;
- Madame Nouria BELAYACHI, Conseillère Communale déléguée à la Parentalité ;
- Madame Isabelle CAMBIER, Conseillère Communale déléguée aux Assurances, aux Achats, aux Marchés Publics et aux Archives ;
- Madame Anne LEDUC, Conseillère Communale déléguée aux Accueils de Loisirs sans Hébergement, à l'engagement citoyen et au bénévolat ;
- Monsieur Lucas LEROY, Conseiller Communal délégué au Développement du sport santé, au sport sur ordonnance ;
- Monsieur Aro RATSIMALARIVO, Conseiller Communal délégué à la Promotion et à la Valorisation des Métiers ;
- Madame Stéphanie MORELLI, Conseillère Communale déléguée aux Modes Doux, aux Mobilités actives et durables, à la maison de l'alimentation durable et à la Fabrique citoyenne des transitions ;
- Monsieur Romain FYVEY, Conseiller Communal délégué aux écoles en transition et à l'Éco-citoyenneté ;
- Monsieur Lucas WACRENIER, Conseiller Communal délégué à la nature en ville, au bien-être animal et à la ville propre. Référent Mont-à-Camp

On peut les applaudir chaleureusement. (*Applaudissements*)

Quelques mots pour finir ce Conseil, en signalant qu'il existe une charte de l'élu local, elle est importante. La charte de l'élu local respecte et promeut les fonctions qui sont les nôtres, en toute impartialité, diligence, probité, intégrité.

Cette charte, évidemment, nous l'appliquerons à la lettre.

2022/63 DELEGATION ACCORDEE AU MAIRE DELEGUE EN VERTU DE L'ARTICLE L 2511-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

M. LE MAIRE.- Il reste une délibération un peu technique : la délégation accordée au Maire délégué en vertu de l'article L 2511-22 du Code général des collectivités territoriales, qui donne, en définitive, les pouvoirs au Maire pour préparer, passer, exécuter et régler les marchés de travaux, fournitures et services qui peuvent être passés selon une procédure adaptée d'un montant inférieur au seuil fixé aux articles en question du Code de la commande publique.

Je me permets de faire voter cette délibération et appelle au vote.

Qui soutient cette délibération ?

(*La délibération 2022/63 est adoptée à l'unanimité.*)

Je vous remercie.

Nous avons fini ce Conseil extraordinaire, il n'a pas lieu forcément tous les jours. Je vous remercie pour la qualité des débats et surtout pour la tenue de ceux-ci, en vous rappelant que nous aurons une séance publique du Conseil communal le 28 septembre prochain, le Conseil municipal de Lille étant prévu le 30, chère Martine.

Je vous remercie encore vivement de nous donner attention et peut-être, pour certains d'entre vous, confiance.

Merci ! (*Vifs applaudissements*)

Pour rappel, nous avons la photo des élus devant. Puis, je vous invite au pot de l'amitié en bas.

(*La séance est levée à 11 heures 36.*)

PUBLIE LE : **22 NOV. 2022**

Secrétaire de Séance



Olivier CAREMELLE

Maire de Lomme
Conseiller Départemental du Nord